

BLAUSASC, une fonction publique “BIO”



Michel Lottier
Maire de Blausasc

Édito du Président

3

Dossier

Blausasc, une commune tournée vers la Nature

4 à 7



Salon des maires 2021

Une belle journée de rencontres

8 et 9

Un projet du CDG récompensé

10

De nouvelles recrues

10

50 ans de carrière !

L'hommage à Bernard Lésé

11

Pluridisciplinarité

L'assistant social présenté aux étudiants

Nos psychologues à l'écoute

12



Concours

Une actualité chargée

13

Archivage

Le SAE expliqué

Reliure des actes administratifs : les délais sont prolongés

14 et 15

Emploi



Un portail national unique

16

Adresse : 33, avenue Henri Lantelme – CS 70 169 – 06 705 Saint-Laurent-du-Var CEDEX – Tél. : 04 92 27 34 34 – Courriel : contact@cdg06.fr
Directeur de la publication : Philippe Pradal, Président du CDG 06, Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur, Adjoint au Maire de Nice
Comité de rédaction : Pierre-Paul Léonelli, Directeur Général ; Laure Mailho-Napierala, responsable communication
Avec la collaboration : l'ensemble du personnel du CDG 06 – Graphisme et mise en page : Stéphanie Betti
Impression : Imprimerie Zimmermann ISSN : 1771-0435

LE SECRÉTAIRE DE MAIRIE, une ressource rare

En 2019, la loi de transformation de la fonction publique élargissait les possibilités de recrutement des emplois fonctionnels par les collectivités de plus de 2000 habitants sans répondre pour autant aux attentes des petites collectivités, confrontées depuis plusieurs années au problème de recrutement de leur secrétaire de mairie. Cette question est d'autant plus d'actualité que 40 % des secrétaires de mairie devraient partir à la retraite dans les 10 ans à venir. C'est donc un enjeu majeur pour les communes rurales de pouvoir attirer sur ce métier indispensable à la vie municipale, de nouveaux candidats.

Souvent comparé au "couteau suisse" tant ses missions sont diversifiées, le secrétaire de mairie est le pilier de la commune sur lequel l'élu s'appuie. Cependant, la polyvalence du poste, la rémunération, la situation de travail isolé, l'absence de formation ou le travail partagé auprès de plusieurs employeurs contribuent aujourd'hui à une pénurie de candidats.

Face à ce constat alarmiste, Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction Publique a confié à l'Association des Maires de France la mission d'établir un diagnostic et de faire des propositions pour améliorer l'attractivité de ce métier.

Le 5 octobre 2021, l'AMF a remis à la Ministre son état des lieux et fait 26 propositions permettant d'apporter des solutions concrètes aux 29 606 communes concernées. L'association préconise ainsi des interventions urgentes dans plusieurs domaines parmi lesquelles la création d'un "statut d'emploi" de secrétaire de mairie bénéficiant de

grilles indiciaires propres, d'une NBI supplémentaire et d'évolutions de carrière facilitées. Le recrutement de contractuels pour les communes de moins de 1 000 habitants est préconisé, à l'instar de ce qui existe déjà dans les communes de 1000 à 2000 habitants.

L'AMF propose également de remplacer le terme "secrétaire de mairie" par d'autres appellations (directeur/trices de services, responsable de l'administration communale, secrétaire général) plus adaptées à la réalité du métier.

Pour faciliter l'exercice des missions, outre des outils métiers pertinents et mutualisés, des formations spécifiques et adaptées aux problématiques de déplacement et d'absence des secrétaires de mairie en s'appuyant sur les ressources du CNFPT et des AMF départementales sont préconisées.

Dans ce vaste projet, l'AMF souhaite que les CDG soient associés à la revalorisation du métier. Elle propose qu'une compétence obligatoire "service commun de remplacement" soit instaurée. Elle recommande également que les bilans de compétence réalisés par les CDG participent au déploiement de la Validation des Acquis d'Expérience (VAE).

L'avenir du métier de secrétaire de mairie dépendra de notre capacité à renforcer son attractivité. Cet enjeu est essentiel pour l'avenir de nos communes rurales dont ils sont les piliers. Un important chantier est donc lancé associant le Gouvernement, l'AMF et d'autres associations représentant élus ruraux et secrétaires de mairie. Leurs conclusions devraient être rendues lors de la Conférence salariale de février 2022.



Philippe PRADAL

Président du CDG 06

Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

Adjoint au Maire de Nice

BLAUSASC

Située au cœur de la Vallée du Paillon, à 30 minutes de la Méditerranée, la commune de Blausasc est créée en 1926 par détachement de celle de Peille. Elle s'étend sur 1021 hectares et compte aujourd'hui 1 670 habitants.

Au pied des Alpes et du parc national du Mercantour, Blausasc est nichée au cœur d'une nature verdoyante faite de pins, d'oliviers, de romarins.

Très étendue, elle compte de nombreux quartiers ou lieux dits.

La commune compte un riche patrimoine qu'elle préserve avec passion: le Palais des Comtes "Saïssi", l'Église Saint-Pierre et Paul, la fontaine à 3 bouches, l'oratoire de la Pallaréa, les chapelles Saint-Roch et La Madone...

Ce patrimoine naturel, architectural, culturel est au cœur des projets de la municipalité de Blausasc et des nombreuses associations de la commune avec l'ambition commune de restaurer l'existant, préserver les traditions et respecter la Nature.

Le maire Michel Lottier et Évelyne Laborde, sa première adjointe nous parlent de leur commune, de leurs réalisations et de leurs projets.

Une commune au plus près de la Nature



INTERVIEW Michel Lottier, Maire de Blausasc

Né le 16 janvier 1958 à Blausasc, j'ai toujours vécu dans mon village natal. Après mon service militaire à la BA 943 à Roquebrune-Cap-Martin, je suis entré dans la Police Monégasque en juin 1980. J'ai été durant 13 ans affecté aux missions de surveillance en ville en tant que chauffeur d'intervention. J'ai été ensuite îlotier pendant 10 ans. Par la suite, je me suis occupé du syndicat et de l'amicale de notre Police.

J'ai choisi de prendre ma retraite tôt, à l'âge de 50 ans afin de pouvoir me consacrer à d'autres activités. En mars 2008, je me suis présenté aux élections municipales de Blausasc que nous avons remportées avec mon équipe. Je suis Maire depuis cette date. Au sein de la Communauté des

Communes du Pays des Paillons, j'ai occupé des postes aux finances et au Plan Climat. Je suis adhérent LR depuis toujours.

Quel genre de maire êtes-vous ?

Ma passion est d'être toujours présent auprès des agents avec qui nous partageons le travail quotidien, même celui des interventions de nuit pour le déneigement ou les arbres tombés sur la chaussée. Le travail d'équipe est impératif : il se fait dans la bonne humeur, avec toujours un bon café ou un "pastou".

Je suis avant tout un maire proche des gens, qui adore son territoire, avec une connaissance importante de nos sentiers et de notre forêt. Mes parents m'ont transmis l'amour de la famille et de notre terre, j'ai toujours adoré semer et récolter pour le bonheur des plats cuisinés par ma mère ou mon épouse. Le travail a un vrai sens quand il reconnaît le bien-être de la table.

C'est donc de cet amour des bons produits et de la table qu'est née votre idée de potager municipal ?

Tout à fait. Début 2020, la municipalité a repris des terrains agricoles municipaux pour y implanter un potager municipal d'une superficie de 1,4 ha. Des serres y ont été réimplantées pour y produire des fruits et légumes bios ou en agriculture raisonnée. Deux adjoints techniques de formation "production agricole" cultivent avec passion ce potager. Ce n'est pas commun pour des agents publics d'avoir comme mission la culture bio ! On embauche quelqu'un parce qu'il correspond à ce qu'on recherche.

En parallèle de ce potager, nous avons décidé de modifier le projet de la nouvelle école maternelle afin d'y implanter une cantine "bio" où seraient cuisinés les fruits et légumes récoltés sur nos terres. Un chef cuisinier est aux fourneaux depuis la rentrée 2021, suite à un marché passé avec la société "Régale et saveurs". Il régale depuis 190 élèves des 2 écoles de Blasasc et 110 de l'école de Peillon.

Nous avons également 1 200 oliviers communaux qui produisent une huile qui fait notre fierté ! Nous produisons aussi du miel de lavande en emmenant chaque année nos ruches au plateau de Valençole.

Avec l'équipe, nous partageons pleins de projets très enthousiasmants : l'aménagement d'1,3 ha

supplémentaire avec la mise en place de panneaux photovoltaïques, la création de forages supplémentaires.

Nous allons aussi créer une légumerie où seront surgelés les légumes du potager dans un local de transformation financé par des subventions de l'État et du Département.

Nous allons aussi créer un élevage de poules, de cochons et de chèvres. Nous pourrons fabriquer notre fromage. Nous avons déjà, depuis 2015, une ferme pédagogique développée au moment de la réflexion sur le temps périscolaire. Une centaine d'animaux (poules, lapins, canards, moutons, chèvres, ânes...) enchantent les enfants et de nombreuses activités sont proposées.

Nous voulons que nos petits bouts profitent au maximum du bien-être culinaire, qu'ils apprennent à cultiver notre terre et à l'aimer, comme le font nos agents dans les serres municipales.

Sans oublier nos 13 ânes, qui font la joie des enfants et des habitants. Leur mission : débroussailler les terrains communaux et ceux des particuliers, à qui nous les prêtons.

Comment avez-vous eu l'idée de ces projets ?

C'est en admirant la Nature qui m'a regardé grandir, en la respectant, en profitant de sa richesse que j'ai eu l'idée de l'associer aux projets que nous élaborons avec notre conseil municipal. Si Dame Nature, ne parle pas, elle participe activement à notre vie et sait reprendre son territoire, la tempête Alex en a été un exemple flagrant.



Michel Lottier

Michel Lottier devant les serres avec les agents en charge du potager: Mathilde Zucchini, Sébastien Portelli, Christopher Henocque, Alexandre Ranoux et Maxime Milla.





Évelyne Laborde

INTERVIEW

Évelyne Laborde, 1^{re} adjointe déléguée aux RH

J'ai effectué la plus grande partie de ma carrière au sein de la direction des ressources humaines de la préfecture des Alpes-Maritimes en qualité de gestionnaire de paye puis chef du bureau de la formation et des concours. Je suis depuis 2 ans conseiller Mobilité Carrière au sein du conseil départemental, j'ai toujours eu une appétence particulière pour l'humain.

Mon rôle d'élue de proximité depuis 2008 en charge du personnel, déléguée aux écoles et membre du CCAS, aux côtés de Michel Lottier n'a fait que conforter cette appétence.

Pouvez-vous nous parler de projets que vous avez menés pour la commune ?

Parmi les dossiers portés dans le cadre de mes délégations, je citerais pour les RH la mise en œuvre du protocole sur le temps de travail, la mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP), les campagnes d'entretiens professionnels. Ce sont d'importants dossiers, stratégiques pour la politique RH des communes.

Dans le champ social, nous avons mis en place un numéro de téléphone unique en cas d'urgence pour nos administrés les plus vulnérables.

Nous offrons également chaque année des paniers de Noël aux anciens, confectionnés uniquement avec des produits du terroir pour soutenir l'activité des artisans et commerçants de notre vallée. Pour l'anecdote, la miche de pain du panier est cuite par monsieur le maire, dans le four à bois communal que nous avons restauré.

Je le constate, tant au sein de l'équipe municipale que du personnel, ce qui nous tient à cœur à tous, c'est restaurer l'existant, préserver les traditions.

La population de Blausasc est majoritairement composée d'actifs, de familles ou de jeunes seniors. Aussi nous avons développé, pour répondre aux besoins de tous, des activités sportives, culturelles : yoga, gym, poterie, théâtre... ainsi que "Blaus'Art" qui propose des activités pour les enfants.

Prochainement, une MAM (Maison des Assistantes Maternelles), gérée par deux assistantes maternelles, sera créée dans l'ancienne école maternelle. Elles accueilleront 8 enfants dans ces locaux que la mairie a choisi de mettre à leur disposition, s'agissant d'un service aux habitants qui compense le manque de places en crèches.

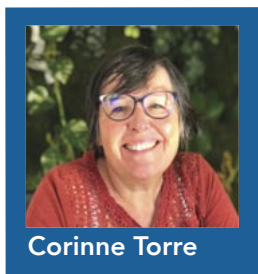
1. Michel Lottier, Évelyne Laborde, Didier Galléan et Sébastien Portelli devant la mairie.

2. La nouvelle école maternelle.



LA PAROLE À...

Corinne Torre,
secrétaire de mairie,
rédacteur territorial



Corinne Torre

J'ai d'abord été fonctionnaire d'État à partir de 1987 en Préfecture. J'ai travaillé au contrôle de la légalité, à l'action sociale, au contrôle budgétaire.

Habitant Blausasc, en 2009, la nouvelle municipalité m'a proposé le poste de secrétaire de mairie que j'ai bien sûr accepté. J'ai d'abord été détachée 5 ans sur ce poste puis j'ai intégré la Fonction Publique Territoriale en 2014.

Comme beaucoup de secrétaires de mairie de petites communes, mes fonctions sont très variées : délibérations du conseil municipal, gestion des RH (recrutement, carrière, retraite), paye, marchés publics, comptabilité et budget. Cette diversité dans le métier est quelque chose que j'apprécie particulièrement...

Je travaille beaucoup en collaboration avec tous les élus : cet aspect est aussi très enrichissant. Comme il est difficile d'assurer la veille juridique de tous ces domaines, en matière de RH, j'apprécie particulièrement l'appui apporté par le CDG06. Le service Statut est très disponible et nous apporte énormément d'informations, nous sécurise dans nos démarches.

J'apprécie aussi beaucoup l'aide que nous trouvons auprès des services Carrière ou Retraite.

Les réunions d'information que le CDG06 organise régulièrement sont très importantes pour l'entretien et la mise à jour de nos connaissances.



Les effectifs

29 agents :

4 administratifs

7 agents des écoles

13 agents techniques

1 garde champêtre

4 intervenants dans les écoles :

sports, arts plastiques, théâtre, musique



1. Mathilde Zucchini et Sébastien Portelli dans la serre des tomates, poivrons et aubergines.

2. Patrick Colombini aux petits soins pour les animaux de la ferme pédagogique.

3. Michel Lottier présentant les ânes et moutons de la ferme.

4. Le Maire en compagnie Cathy Blanc, Émilie Tumorticchi, Nicolas Maniffatore, l'équipe de la cuisine centrale.

5. L'entrée de la nouvelle école maternelle.

4^e SALON DES MAIRES, ET DES DÉCIDEURS P Belle affluence sur

Le 17 septembre 2021, les équipes du CDG06 étaient présentes en force au Palais Acropolis de Nice à l'occasion du 4^e salon des maires des Alpes-Maritimes organisé par l'Association des Maires des Alpes-Maritimes.



1. F. Bily, S. Leguet, C. Garchery, C. Augier, S. Bouchard et N. Fiorucci : les équipes du CDG heureuses d'accueillir nos partenaires sur leur stand
2. Visite de Christian Estrosi accueilli par Philippe Pradal et Pierre-Paul Léonelli
3. Le Doyen Xavier Latour, Vice-président de la Métropole NCA entouré de M. Ors et N. Fiorucci du CDG06
4. Le Président Pradal s'adresse aux agents du CDG06
5. P.P. Léonelli accueille les élus, M. Véran, maire de Levens, M^{me} Chabaud, maire de Roquestéron, M^{me} Brès, maire de Colomars, M. CARLIN, maire de St André de la Roche
6. Échanges amicaux avec M. Délia, maire de St Vallier de Thiey et Président du SMED et M^{me} Fréga, DGS du SMED

DES ÉLUS LOCAUX PUBLICS DES ALPES-MARITIMES

le stand du CDG06

Le stand du CDG06 spécialement aménagé et décoré pour accueillir dans les meilleures conditions les élus locaux et leurs collaborateurs a rencontré un beau succès.

Le cocktail déjeunatoire offert sur le stand par le Président Philippe Pradal, Pierre-Paul Léonelli Directeur Général et les équipes a réuni dans une ambiance chaleureuse et conviviale plus d'une centaine de personnes : élus, DGS, DRH, partenaires institutionnels...

Durant toute la journée, dans ce contexte propice aux échanges, les rencontres se sont succédées, pour notre plus grande joie.



7. Visite de M. Nardelli, maire de Drap sur notre stand

8. Charles Ange Ginesy, Président du Conseil Départemental 06 et Jean-Paul David, Président de l'association des maires des Alpes-Maritimes entourés du personnel du CDG06

9. M. Calmet, maire de Lucéram, M. Gilli, maire d'Utelle, M^{me} Paganin, maire d'Auribeau sur Siagne, M. Briquetti, maire de Villars sur Var rencontrent nos équipes

10. M. Ferrucci et M. Dieterich, DGS et maire de St Jean Cap Ferrat et M. Pignol et M. Ségura, DGS et maire de St Laurent du Var

11. De nombreux invités au cocktail offert par le CDG



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le pari gagné du CDG06

Le CDG06 figure parmi les 3 finalistes du "Prix spécial Centre de Gestion santé et mieux-être au travail de la fonction publique territoriale 2021" pour la mise à disposition de son logiciel Document Unique.

Ce projet a été initié en juillet 2020 par les équipes du CDG06 qui souhaitent proposer aux employeurs territoriaux un nouveau logiciel dédié au Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) plus dynamique, qui corresponde à leurs besoins.

L'outil retenu a permis de conserver la même méthodologie et d'importer les données existantes. Un guide destiné aux utilisateurs et administrateurs des collectivités a été élaboré et un important travail de formation a été mis en place par nos AFCI.

Au-delà de l'élaboration du Document Unique, le logiciel intègre les moyens financiers, humains et organisationnels, devenant une aide à la décision pertinente pour la collectivité. En plus de répondre aux obligations réglementaires, la volonté affichée du CDG06 est de redynamiser la politique de prévention des risques professionnels afin d'améliorer les conditions de travail des agents et la qualité de vie au travail.

Lancé en 2020, mis en place en 2021, ce nouveau logiciel facilite la présentation du Document Unique, l'élaboration du plan annuel d'actions et la réalisation d'un état des lieux de l'exposition par risque pour l'ensemble des unités de travail de la collectivité.

Il harmonise également l'évaluation des risques entre les collectivités et EPCI du département et rappelle les obligations réglementaires et de formation en prévention.

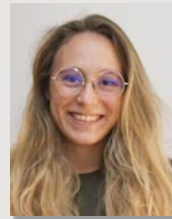
Les premiers retours d'utilisateurs sont très positifs. Dans les plus petites collectivités, ce nouveau logiciel a permis de sensibiliser les agents et élus sur les risques professionnels. Dans les plus grandes, il est très apprécié pour sa fonction "plan d'actions d'aide à la décision".

Ainsi, ce logiciel est déjà considéré comme un élément majeur pour analyser les risques professionnels, intégrer les préconisations des AFCI du service hygiène et sécurité. Il constitue une aide précieuse à la décision.

Pour l'ensemble de nos partenaires, ce nouveau logiciel se révèle être un pari gagnant !

DE NOUVELLES RECRUES Bienvenue à elles !

Le CDG06 a récemment accueilli deux nouvelles recrues afin de remplacer un départ à la retraite et de faire face à un surcroît d'activité dû aux récentes modifications de son organigramme.



Recrutée le 16 août dernier, **Audrey Sourlier**, titulaire d'un Bachelor en Ressources Humaines, est venue renforcer l'équipe du service Emploi, au poste de gestionnaire spécialisé, sous la responsabilité de Carole Claudepierre. Elle participe active-

ment à la gestion de la Bourse de l'Emploi ainsi qu'au suivi administratif des agents remplaçants mis à disposition des employeurs territoriaux du département par le CDG06. Durant ses études, elle avait effectué deux stages en collectivité.

1^{res} impressions au CDG06 : Audrey souligne la qualité de son intégration et de l'accompagnement à sa prise de fonctions. Toutes les conditions sont donc réunies pour *"donner le meilleur de moi-même dans mon nouveau poste"*.



Le service GRHIS a accueilli, le 1^{er} septembre dernier, **Jessica Parfait** pour renforcer le service en tant qu'assistante ressources humaines. Agent public territorial depuis plusieurs années, elle poursuit sa carrière au CDG06, sous la responsabilité de Stéphane Morando, afin

d'assurer une des missions obligatoires du CDG06 : le suivi et la mise à jour des dossiers individuels des agents relevant de nos affiliés obligatoires. Jessica contribuera également à la gestion administrative des instances statutaires et particulièrement au secrétariat des conseils de discipline.

Après plusieurs semaines écoulées, Jessica remercie ses collègues pour son intégration, se *"sentant entourée par des personnes bienveillantes afin de répondre aux attentes de l'établissement tout en enrichissant significativement ses compétences professionnelles"*.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'elles s'épanouiront dans leurs nouvelles fonctions.

ÉMOTION ET CONVIVIALITÉ

Le CDG06 célèbre le départ en retraite de Bernard Lésé

Vendredi 1^{er} octobre 2021, le Président du CDG06 Philippe Pradal accompagné du Directeur général Pierre-Paul Léonelli ont rendu un vibrant hommage à Bernard Lésé pour son départ à la retraite bien mérité, après plus de 35 années à la direction du Centre de Gestion.



Près de 70 collaborateurs, amis fidèles, élus et anciens administrateurs de l'établissement et collègues retraités étaient réunis pour saluer l'Homme et le travail accompli durant une carrière publique exceptionnelle de plus de 50 ans. Tous ont salué son implication sans failles et son professionnalisme.

Recruté le 1^{er} octobre 1986 au CDG06, il avait précédemment fait ses armes durant 14 années en qualité de cadre territorial au sein de différents services de la Ville de Nice. Nommé Directeur Général Adjoint du CDG06 le 15 décembre 1987, il en devient Directeur Général en novembre 2006.

Les discours élogieux prononcés respectivement par le Président Philippe Pradal et le Directeur Général Pierre-Paul Léonelli ont mis en lumière tant son parcours atypique, représentatif d'une époque où l'évolution professionnelle était fondée sur l'expérience et les compétences que son exceptionnelle longévité professionnelle. Les liens forts qu'il a tissés avec les élus, directeurs, partenaires et collaborateurs rencontrés tout au long de

sa carrière ont été rappelés. Au cours de ce parcours d'exception, Bernard Lésé a su collaborer avec une pluralité de personnalités politiques influentes du département : Jacques Médecin, Michel Falicon, le sénateur José Balarello, Christian Estrosi, Philippe Pradal, actuel Président de notre établissement. Il n'a eu de cesse de concourir à la valorisation du Centre de Gestion le rendant indispensable sur l'ensemble des Alpes-Maritimes et particulièrement sur les territoires les plus isolés.

Sa plus proche collaboratrice, Caroline Grange, a pris la parole afin de saluer

celui qu'elle a accompagné au quotidien et lui a exprimé son fort attachement et sa fierté d'avoir été à ses côtés durant toutes ces années. Ses mots, empreints d'une émotion palpable, ont traduit la marque indélébile que Bernard Lésé a laissée auprès de l'ensemble des agents de l'Établissement. Un livre d'or lui a été remis ainsi que plusieurs présents afin de lui témoigner de notre attachement unanime.

La réception s'est achevée autour un cocktail déjeunatoire dans la joie et la bonne humeur rassemblant toute la famille du CDG06.

1. Le personnel du CDG réuni autour de Bernard Lésé.

2. Le moment des discours : Mme Almes, MM. Pradal et Léonelli, M. et Mme Lésé et Caroline Grange (de g. à d.).

3. Le Président Pradal entouré de ses anciens et nouveau DGS.



FORUM DES INSTITUTIONS DE L'IESTS

Le CDG06 présente le métier d'assistant social



Le 29 septembre dernier, Agnès de Givry, assistante sociale au CDG06 présentait, à l'occasion du "Forum des Institutions" organisé par l'Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social de Nice (IESTS), le métier d'assistant social dans le milieu du travail.

Ce forum, organisé chaque année, permet aux étudiants de 1^{re} année de l'Institut de découvrir les différents acteurs œuvrant dans le champ social et médico-social sur le territoire.

Le temps d'un après-midi, Agnès De Givry, a échangé avec de futurs assistants sociaux, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, éducateurs de jeunes enfants. Elle leur a permis d'appréhender, loin des idées reçues, la diversité des problématiques du métier d'assistant social en milieu professionnel et les enjeux traités. Les participants, jeunes ou adultes en reconversion professionnelle, ont

pu également évoquer leur motivation quant à ce choix de formation.

Ce Forum a été l'occasion de faire découvrir aux étudiants les Centres de Gestion et leurs missions auprès des employeurs territoriaux. Des missions auxquelles certains étudiants, une fois diplômés, auront peut-être recours, notamment les Concours ou l'Emploi...

Cette intervention a aussi permis à notre assistante sociale de rencontrer d'autres partenaires institutionnels et de trouver auprès d'eux des informations qui pourront enrichir l'accompagnement social des agents territoriaux.



Le secrétariat

Corinne Durando: 04 92 27 34 37

Martine Henry: 04 92 27 31 79

BESOIN D'AIDE ? Notre équipe de psychologues est à votre écoute

Les psychologues du CDG06 peuvent accompagner votre collectivité sur des problématiques individuelles ou collectives de situations de souffrance au travail, conflits, mal-être...

Pour plus de précisions, Stéphanie Leguet, responsable du service accompagnement psychologique vous apportera des compléments d'informations et vous indiquera les modalités de mises en œuvre.

L'objectif visé est d'apporter des solutions et une amélioration de ces situations pour tendre vers le bien-être au travail.

LES CONCOURS FONT LE PLEIN Un second semestre 2021 chargé

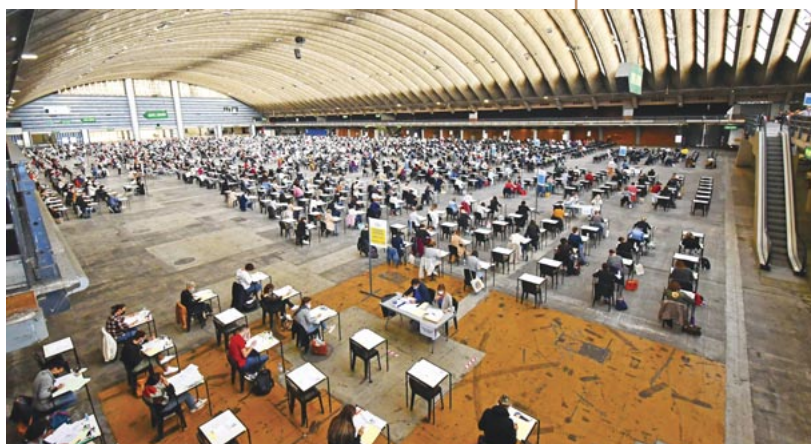


Épreuves écrites
du concours d'ingénieur territorial,
les 16 et 17 juin au Palais Nice Acropolis



Oraux du concours
d'assistant de conservation
du patrimoine et
des bibliothèques
du 18 au 21 octobre
au CDG06

Épreuves écrites
du concours
de rédacteur territorial,
le 14 octobre au Palais
des Expositions de Nice



Calendrier 2022/23

Le CDG06 organisera 12 concours
et 5 examens professionnels

2022

Concours

- Adjoint technique principal de 2^e cl.
- Assistant d'enseignement artistique principal de 2^e cl.
- Auxiliaire de puériculture principal de 2^e cl.
- Gardien brigadier de police municipale
- Chef de service de police municipale
- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^e cl.

Examens

- Adjoint technique principal de 2^e cl.
- Adjoint du patrimoine principal de 2^e cl.
- Ingénieur territorial
- Rédacteur principal de 2^e cl.

2023

Concours

- Agent de maîtrise territoriale
- Professeur d'enseignement artistique
- Puéricultrice territoriale
- Gardien brigadier de police municipale
- Chef de service de police municipale
- Agent social principal de 2^e cl.

Examens

- Attaché principal

Le calendrier de la Région Sud
est consultable sur le site du CDG06
rubrique "je suis candidat"

concours-territorial.fr

Un accès unique et simplifié
pour s'inscrire aux concours et examens



SÉCURISEZ VOS DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Le Système d'Archivage Électronique (SAE) à votre service

La mission Archivage du CDG06 propose l'accompagnement et la mise à disposition du Système d'Archivage Électronique dénommé SESAM (Système Électronique Sécurisé d'Archivage Mutualisé) aux employeurs publics locaux, en partenariat avec le CDG59, créateur de l'outil.

Face à la production massive de documents électroniques, la mise en œuvre des conditions de conservation des données à valeur probante et historique est rendue particulièrement ardue.

Dans ce contexte, la Mission Archivage du CDG06 propose aux collectivités de les accompagner à l'identification et à la préparation de leurs données pour, in fine, favoriser leur conservation dans un environnement sécurisé.

Sa mise en œuvre présuppose une préparation des données électroniques. En effet, les volumétries présentes sur les serveurs ainsi que les disparités de classement et de format nécessitent un traitement particulier.

Aussi, dans la perspective de la dématérialisation de l'instruction des autorisations de droit du sol au 1^{er} janvier 2022, la Mission Archivage accompagne les collectivités pilotes afin que les services puissent accueillir la future production électronique dans les meilleures conditions organisationnelles et archivistiques.

Dans un premier temps, un état des lieux du périmètre documentaire est réalisé par les archivistes du CDG. Il permet de dresser une cartographie des activités et de visualiser la circulation de chaque document au sein de l'administration.

Dans un second temps, il est effectué un diagnostic des données bureautiques en vue de les rendre identifiables, accessibles et lisibles (tri des fichiers, suppression des doubles, des versions intermédiaires, des brouillons). Le producteur est alors en mesure de déterminer un plan de classement de l'arborescence et un plan de nommage répondant aux caractéristiques spécifiques du langage informatique.

À l'issue de cette dernière étape, le versement des données est effectué dans le SAE-SESAM.

Afin de garantir la pérennité, l'intégralité, la confidentialité, la traçabilité et la sécurité des archives électroniques, le SAE, équivalent virtuel d'une salle d'archives papiers, reste l'outil le plus approprié pour conserver les archives publiques courantes et intermédiaires.





GROUPEMENT DE COMMANDE DE RELIURE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Prolongation des délais

Dans le cadre de la Mission Archivage, le CDG06 propose d'accompagner les collectivités et les établissements publics dans la mise en œuvre de leur obligation relative aux opérations de reliure des actes administratifs. Ils continueront, ainsi, d'assurer une conservation pérenne de leurs archives (article R.2121-9 du CGCT) tout en bénéficiant de tarifs attractifs.

Le CDG06 est désigné en tant que coordonnateur du groupement de commandes. Il prend en charge toute la procédure administrative permettant le choix des opérateurs économiques ayant vocation à réaliser les lots, à savoir, la réalisation de reliures administratives cousues de registres, la fourniture de papier permanent et la restauration (en cas de documents ou registres endommagés).

Depuis le mois de mars dernier, de nombreux employeurs ont estimé la volumétrie de leurs besoins correspondant auxdits lots. Les assemblées délibérantes concernées ont adopté l'adhésion au groupement et autorisé leur autorité territoriale à signer la convention constitutive relative à son fonctionnement.

En vue d'accompagner les adhérents, des outils sont mis à leur disposition :

- une fiche pratique explicitant la réglementation applicable sur la tenue des registres des actes administratifs ainsi que les mesures garantissant leur pérennité ;
- une synthèse des questions posées sur le fonctionnement du groupement, les structures concernées par la réglementation, les pièces et actes à relier, le papier et l'encre d'impression répondant aux normes exigées, les formalités de présentation du registre.


Le groupement représente d'ores et déjà un panel diversifié des structures publiques de notre département : des affiliés et des non-affiliés, des collectivités territoriales, des établissements publics en relevant, des syndicats intercommunaux, des communautés de communes.

Aussi, en vue de répondre aux attentes de plusieurs employeurs qui souhaitent rejoindre notre premier groupement, les délais prévus dans le calendrier prévisionnel sont prolongés au :

- **30 novembre 2021 pour le recensement des besoins ;**
- **17 décembre 2021 : la date de butoir pour délibérer.**

Les adhérents seront tenus informés au cours de la durée de vie du groupement de toutes les étapes de la procédure.

Pour le suivi du dossier
ou tout autre renseignement
n'hésitez pas à nous contacter

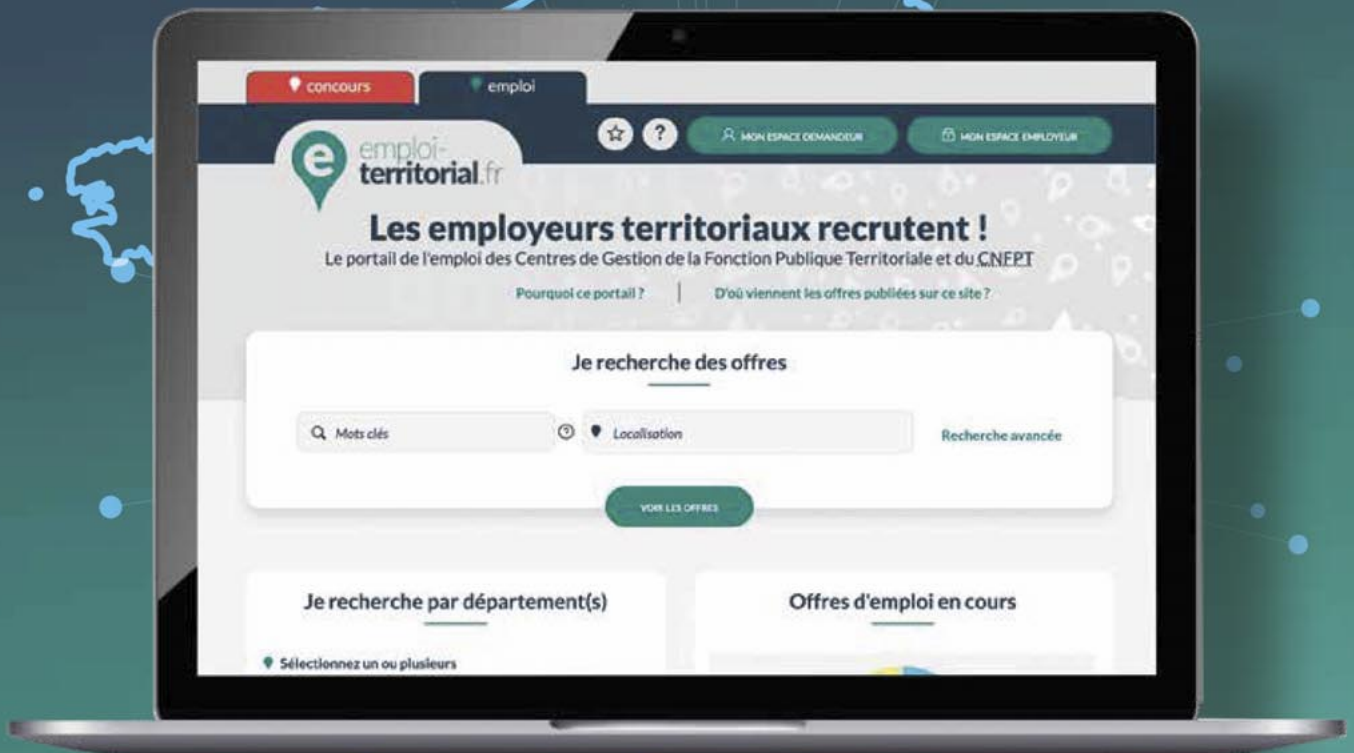
 04 92 27 34 38

 archives@cdg06.fr



Emploi-territorial.fr :

le portail national unique pour
les offres d'emploi des collectivités



Votre centre de gestion voit plus grand :
les sites RDVemploi public et Emploi-territorial fusionnent

La nouvelle plateforme pour gérer vos recrutements et publier
vos offres d'emploi est en ligne depuis le 15 octobre 2021

